

PRATIQUES DE L'ÉVALUATION APPLIQUÉES AU SECTEUR DE L'ART CONTEMPORAIN

1ère partie - Etat des lieux

Centre culturel Suisse, Paris

23 février 2009

Texte introductif

**Christophe Domino, critique d'art, président de la section française
de l'Aica**

Objet de réflexion partagé depuis plusieurs mois parmi les membres du CIPAC, la question de l'évaluation est tout à la fois très visible et présente au nombre des représentations sociales contemporaines, et de celles pourtant que l'on ne sait pas trop comment la prendre tant elle est chargée de significations et d'enjeux : l'économique, le politique viennent défier là les pratiques ordinaires du jugement, les usages sociaux de la norme et la question philosophique de la valeur et des valeurs, ce que les philosophes nomment l'*axiologie*. Devant la charge du mot, reconnaissons-le d'entrée : à proportion de ce qu'elle s'impose, la question tétanise et reste largement impensée. Et cela plus encore qu'ailleurs dans le milieu de l'art et de la culture. Qu'elle soit perçue comme une légitime nécessité de l'exigence gestionnaire en particulier dans le champ de l'administration publique ou comme le cheval de Troie de la marchandisation généralisée, l'évaluation serait chose à ne pas toucher...

C'est bien pour prendre le contrepied de cet impensé qu'il a paru nécessaire de mettre en commun, selon l'objet même du CIPAC comme que fédération d'associations de professionnels de l'art contemporain, cette question de l'évaluation au travers de l'expérience – ou les expériences – qu'en ont les acteurs en question. Mettre en commun afin de construire une réflexion qui tienne compte des diverses réalités couvertes par une notion si prégnante. Et parvenir si tout va bien à contribuer à cerner des enjeux en ouvrant un chantier collectif autour, précisément, des pratiques de l'évaluation appliquées au champ de l'art contemporain. Les interventions de cette première journée de réflexion partagée et

—
1/5

—

publique entendent dans un premier temps servir à un état des lieux, à prendre la mesure des différentes réalités dans lesquelles le mot et les pratiques s'exercent. J'insiste sur la nécessité d'une réflexion transversale et à plusieurs voix ici, dans la mesure où c'est en effet comme logique globale que l'évaluation apparaît dans sa nature la plus problématique, comme logique systémique. Or on sait trop bien comment le monde de l'art contemporain a du mal à construire une réflexion collective, à développer une conscience cohérente, en particulier quand le propos se rapproche de questions politiques. Le Cipac en est pourtant le lieu par excellence, plateforme portée par les acteurs-même.

Car les pratiques de l'évaluation sont pour nombre d'entre nous une réalité déjà largement engagée, expérimentée, et le lieu de problèmes ou de questions de d'ordre très différent selon l'endroit d'où on l'interroge : les responsables institutionnels rendent des comptes, au propre et au figuré. Rien là qui que de normal, pour ceux qui charge de gestion. Sauf que la pression en la matière n'a de cesse de se préciser, d'exiger des formulations nouvelles, des techniques, des définitions, des méthodes. Les questions deviennent quasi-quotidiennes : comment puis-je répondre à telle ou telle demande. Que dois-je dire, ne pas dire ? Question de « management », de méthode gestionnaire. LOLF, RGPP, obligations techniques et administratives ont démultiplié les cases, les grilles, les outils, les critères. Mais l'aspect technique, procédures, compétences et ficelles n'est qu'une partie, celle émergée d'un iceberg préoccupant. D'un autre ordre d'interrogation, assurément. Plus troublant, plus diffus. Qui fait écho à la perception partagée que la nature de cette exigence sociale n'est pas que de nature technique. Qu'il est aussi de nature politique, d'un mot. Rendre des comptes, après tout, personne ne s'en étonne, et en tout cas pas ceux qui exercent dans le champ des activités et des institutions publiques – ce qui, quand on s'occupe de culture dans le contexte français, est bien souvent le cas. Si du point de vue du critique, il n'y a guère à se confronter à de telles obligations ou administratives (une « chance » qui restera à interroger dans le cours de la journée, quand il sera plus précisément question du rôle de la critique), c'est avec l'esprit critique que je vois, dans le monde de l'art et bien plus loin, l'évaluation s'établir comme bien autre chose qu'une simple procédure technique. Qu'elle prend dans la

—

doxa du moment, dans la nov'langue techno-politique, la *Lingua Quintae Respublica* comme la désigne Éric Hazan, une dimension de sommation nouvelle, d'injonction sans équivalent. Qu'elle s'impose dans le champ de l'économie, où l'on attend bien la logique du chiffre, c'est entendu. Mais dans le champ de la culture, dans celui des presque décomplexées « industries culturelles », l'injonction laisse un goût désagréable. La sphère de l'art ne s'y accorde pas facilement, elle dont l'institution tient autour d'un nouage singulier : celui du désintéressement. On connaît un peu l'affaire, au gré d'une conception qui a trouvé sa formule avec Kant et s'est répandue jusqu'à l'ordinaire Kantisme de concierge qui supporte notre « esthétique ». De l'art, rappelle le philosophe Jean-Pierre Cometti, « La gratuité fait le prix ». Je n'insisterai pas plus sur les contradictions voire les apories de cette conception, ni sur son revers qui vaut au même champ de l'art d'être aussi le lieu d'une mise en scène particulièrement théâtrale de la valeur marchande. Jean-Joseph Goux parlait de la « Frivolité de la valeurⁱ ». Seulement voilà : le temps de la frivolité semble avoir passé. Rendre des comptes n'est plus seulement une affaire de comptable. Les formes contemporaines de l'économie ont répandu, à proportion sans doute de ce qu'elles s'en jouent, les logiques promises par Michel Foucault il y a plus de trente ans des sociétés de contrôle. Et l'injonction évaluative est devenue non pas seulement une règle de bonne gestion comptable, mais un idéal voire une essence politique. J'irai en chercher la marque dans la parole la plus autorisée qui soit, celle du chef de l'état, lors d'une récente allocution télévisée au sujet de la situation de l'universitéⁱⁱ. Deux instants, pas plus de dix-huit secondes : « Le principe de l'évaluation, il est incontournable. Les modalités, on peut en discuter... (...) Les modalités, on est prêts à évoluer sur ces modalités, mais le principe de l'évaluation, non ». (Il manque à la présente transcription le ton de l'affirmation, que cependant l'on pourra aisément reconnaître comme le style Sarkozy). Sur l'université iciⁱⁱⁱ comme sur la culture, c'est ce l'aspect d'évidence et de nécessité qui pourra frapper, qui affirme bien au-delà du bon sens gestionnaire une obligation politique. Il me paraît pourtant que nous ne pourrions guère, en interrogeant nos modalités pratiques, oublier cette détermination portée par le représentant de la chose publique, de l'évaluation devenue revendication politique – et dans de nombreuses autres bouches que

—

celle du Président. À manifester comme relevant de l'évidence et de l'incontournable l'évaluation comme principe, ne fait-on pas tout de même plus que de confirmer le principe de bon sens d'une gestion en bon père de famille de la maison France ? De cette injonction capitale à la réalité de nos pratiques, il y a bien sûr des différences d'échelles, mais aussi cette unité dans la manière de concentrer sur la quantification des pratiques qui ont pourtant un ancien attachement à des modes de jugement plus complexes, qui laissent à divers mode d'argumentation la construction du jugement. Aussi, pour parler terrain, ce qui est notre objet, il ne faut pour autant pas perdre l'horizon d'une forme nouvelle au moins dans son hégémonie et dans l'autorité avec laquelle elle l'exerce de rationalité qui réduit l'argumentation à la fausse objectivité du langage commun et unifié du nombre, qui tend à masquer et à mater l'hétérogène, l'incertain, le gratuit. Heidegger tient en ces mots la formule dense de notre interrogation. « Je veux dire que l'appréciation de quelque chose comme valeur ne donne cours à ce qui est valorisé que comme objet de l'évaluation de l'homme. Mais ce que quelque chose est dans son être ne s'épuise pas dans son objectivité, encore moins si l'objectivité a le caractère de la valeur... Toute valorisation, là même où elle valorise positivement, est une subjectivation. Elle ne laisse pas l'étant : être, mais le fait uniquement comme objet de son faire-valoir. L'étrange application à prouver l'objectivité des valeurs ne sait pas ce qu'elle fait ^{iv}. » Savons-nous ce que nous faisons ? Il est des cases à remplir, des critères à observer, qui mettent en prise directe nos tâches quotidiennes et d'épineux enjeux qui touchent au destin des démocraties contemporaines, et moins qu'aucun autre, le champ de la culture, de l'art et de la création ne peut se dédouaner de reprendre en compte sans cesse ces questions, non pas seulement par une logique de résistance idéologique, mais celle de leur pérennité dans une société qui change de valeurs – à tous sens du mot.

On me pardonnera, je l'espère ce préambule, mais qui paraissait nécessaire pour rappeler la profondeur qu'elle engage et la dimension complexe la question de l'évaluation. Car si la question de l'évaluation nous occupe, elle doit nous occuper tout entière. Nous avons ce matin, avant de rentrer dans le cercle plusieurs axes d'interrogation et plusieurs voix à écouter :

—

Celle de Florent Lahache avec un point de vue philosophique ; celle de Christian Mayeur qui parle de l'intérieur du monde de l'entreprise, non sans être informé aussi des réalités des mondes de l'art ; et celle de Madame Nelly Fesseau, qui retracera pour nous les contours du grand dispositif administratif qu'est la LOLF, loi organique relative aux lois de finance, qui donne son cadre à l'économie publique. Je les accompagnerai en veillant de manière comptable à les soumettre à la quantification temporelle – dont je me suis affranchi en m'autorisant sans doute d'une liberté voire de mauvais esprit critique – et de critique.

Place aux débats.

ⁱ Frivolité de la valeur. Essai sur l'imaginaire du capitalisme, Jean-Joseph Goux, 2000, Paris, éditions Blusson.

ⁱⁱ Intervention télévisuelle de Nicolas Sarkozy le 05-02-2009 intitulé "Face à la crise".

ⁱⁱⁱ On se souviendra du contexte, celui de la résistance de l'Université à une logique de réforme qui tend à donner à l'Université une trame de légitimation empruntée au monde de l'entreprise dont

^{iv} Heidegger, Lettre sur l'humanisme. Merci à Michel Métayer pour l'avoir signalé ces lignes.